



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

à La Riche du 22/04/2025 au 12/11/2025

Financé par  RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



Formation continue

Le Mans

Tél : 02 43 75 65 85

Mail : via.info@viaformation.fr

Mail contact: via.info@viaformation.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

16 ans minimum, Inscription à France Travail recommandée mais pas obligatoire, Fin de scolarité obligatoire, Expérience de 15 jours minimum dans le métier visé, Maîtrise du socle de connaissances et compétences professionnelles CLEA, Avoir le niveau de maîtrise et d'autonomie recommandé pour les 12 compétences du référentiel RECTEC pour "se former au métier de" de niveau 3 Capacité de travailler en station debout de manière prolongée, à porter des charges. Aptitude à la communication, dynamisme et disponibilité Projet de formation validé par un CEP est souhaitable.

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Acquérir et développer les compétences liées à l'exercice du métier d'accompagnant éducatif petite enfance afin de permettre l'accès direct à l'emploi : EP1 "accompagner le développement du jeune enfant", EP2 "exercer son activité en accueil collectif", EP3 "exercer son activité en accueil

individuel" du Référentiel CAP AEPE. Acquérir des compétences spécifiques répondant aux besoins des employeurs et à l'évolution des métiers. Développer et consolider les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier d'accompagnant éducatif petite enfance. Chaque évaluation formative s'attache à évaluer les compétences techniques et transversales basées sur le RECTEC simultanément. Identifier les compétences acquises en formation, transférables sur d'autres métiers pour permettre une évolution-mobilité professionnelle ou une adaptation au marché du travail. Mobiliser les compétences techniques acquises et adopter un comportement adéquat dans un environnement professionnel réel. La confrontation fréquente avec l'entreprise tant par les immersions, l'AFEST, les visites, les interventions permet une compréhension et l'acquisition d'un comportement professionnel indispensable pour accéder à l'emploi dans le développement. Se préparer à l'examen et obtenir une certification reconnue par les employeurs pour sécuriser son parcours. Élaborer une stratégie de recherche d'emploi, en formalisant un plan d'actions individualisé qui intègre une chronologie précise. Le plan d'actions post-formation est co-élaboré par le stagiaire et le formateur référent de parcours en fin de formation. Il est adapté aux souhaits du stagiaire, à ses capacités et possibilités (mobilité, disponibilité...), aux réalités des besoins entreprises du bassin ou aux possibilités de suite de parcours en formation qualifiante de niveau supérieur.

Programme :

Success Pack - Accompagnement Vers le Succès - AVS1 - Accueillir, intégrer et positionner (14h) - Objectifs : Repérer les étapes clés de la formation Connaître les modalités de la certification Identifier les interlocuteurs au sein de l'OF Connaître la posture du stagiaire Co-construire les règles de conduite pendant la formation Exprimer ses attentes et besoins de formation Co-élaborer & contractualiser son PIF Constituer son dossier de rémunération Se présenter, interagir avec le groupe & s'intégrer S1 : Accueillir et intégrer - 7h S2 : Positionner - 7h 28h d'activités multimodales sur le PCMT réalisées pour établir le positionnement sur la 1ère semaine de formation (cf CDR) - 14 h

Success Pack - Accompagnement Vers le Succès - AVS2 - Se préparer au passage du diplôme (21h) - Objectifs : Adopter une posture professionnelle adaptée Aider la personne à comprendre les protocoles liés à la santé de l'enfant Savoir Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés Organiser son action Connaître le cadre de l'accueil S1 : Mettre en oeuvre une analyse réflexive des résultats aux évaluations formatives - 2h S2 : Gérer son stress - 1h S3 : Se préparer et réaliser les CCF - 9h S4 : Obtenir le CAP AEPE - 9h - 21 h

Success Pack - Accompagnement Vers le Succès - AVS3 - Se certifier en tant que SST (14h) - Objectif : Se certifier en tant que SST S1 : Connaître les notions de prévention et le rôle du sauveteur secouriste - 2h S2 : Réaliser une protection adaptée - 2h S3 : Examiner la victime - 3h S4 : Alerter ou faire alerter - 3h S5 : Secourir - 4h - 14 h

Success Pack - Accompagnement Vers le Succès - AVS4 : Évaluer et réguler (7h) - Objectifs : S'auto-évaluer, développer une analyse réflexive et réguler ses apprentissages Développer, consolider et capitaliser ses compétences techniques Développer, consolider et capitaliser ses compétences transversales Ajuster ses objectifs, son parcours de formation, son plan d'action individualisé S1 : Réaliser des évaluations formatives de fin de module - 3h S2 : S'auto-évaluer - 2h S3 : Réaliser des entretiens individuels de régulation - 2h - 7 h

Success Pack - Accompagnement Vers le Succès - AVS5 - Sécuriser le parcours et réaliser le bilan de la formation (7h) - Objectif : Sécuriser le parcours et réaliser le bilan de la formation S1 : Sécuriser le suivi de la formation par des entretiens individuels et bilans.

Durée en centre :

Durée en entreprise :

448

Informations pratiques

Organisme responsable :

[VIA Formation - Le Mans](#) - Le Mans

Publics :

- Demandeur d'emploi - 12 places

Financement :

- Programme régional 2025-2028 : Parcours métiers

Contact :

PERDRIAU Lucille 02 43 75 65 85

Numéro de session : 615876S / Référence GIP : 2585078F / Numéro de marché : 251PM0132A-1-68822

Mise à jour le 18/04/2025